LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le 21 NOV. 2018

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
21 NOV. 2018

Monsieur
Fernand ETGEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: **Réponse de Monsieur le Premier ministre, ministre d'État, à la question parlementaire n° 3954 relative à l'utilisation de la gare ferroviaire dans le sous-sol de l'aéroport.**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n°3954 du 24 juillet 2018 de Messieurs les Députés Laurent MOSAR et Serge WILMES.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier ministre
Ministre d'État

Réponse de Monsieur le Premier ministre, ministre d'État, à la question parlementaire n° 3954 du 24 juillet 2018 de Messieurs les Députés Laurent MOSAR et Serge WILMES relative à l'utilisation de la gare ferroviaire dans le sous-sol de l'aéroport

En réponse à la question parlementaire ayant trait à la position du Gouvernement concernant l'utilisation de la gare ferroviaire dans le sous-sol de l'aéroport de Luxembourg, je puis confirmer qu'il n'y a pas de nouveaux éléments par rapport à la réponse donnée par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n°3890 des honorables députés du 21 juin 2018.